Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Vendredi 2 Joumada II 1442
15 Janvier 2021

N° 5

37ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions 82
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... 84
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Associations et syndics 89
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques 91
Avis aux créanciers..... 93
Convocations
Sociétés anonymes 93
Divers
Avis au public..... 95
Rectificatifs 95

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Augmentation de capital

Société SPLIT MOBILE SOFTWARE

000MA1660224V

Société anonyme dont le capital est de 35.000 dinars, son siège social est sis au 14, rue Imam Hanifa, La Marsa 2078 Tunis. Identifiant unique n°1660224V.

En vertu du PV de l'assemblée générale extraordinaire datant du 13/12/2020 enregistré le 5/01/2021 sous le numéro 21800039 quittance n°41, il a été décidé d'augmenter le capital social de 36.430 dinars et ce par l'émission de 3643 nouvelles actions d'une valeur de 10 chacune. 50% des actions souscrites ont été libérées à la souscription. A cet effet, le capital a été ramené de 35.000 dinars à 71.430 dinars divisés en 7143 actions de 10 dinars chacune. Les articles 6, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32 et 33 des statuts. Un exemplaire du PV de ladite AGE a été déposé auprès du centre national du registre des entreprises le 4/01/2021 sous le n°AC0112021.

2021400035SANB2

Procès-verbal du conseil d'administration du 25/11/2020

SOCIETE GENERALE D'INVESTISSEMENT TOURISTIQUE

«SO.G.I.T»

Société anonyme

Au capital de 8.813.760 DT

Siège social : Résidence Nord Hilton

Siège social : 33 Rue Ibn Bessem Menzah 4 - Tunis 1082

I.U : 349474N

CNSS : 180203-74

Suite au PV de l'assemblée générale ordinaire du 10/11/2020 enregistré à la recette El Mahrajène le 11/11/2020 sous le n°20805573 quittance n°68778 ayant décidé la nomination des membres du Conseil d'Administration pour les exercices 2020-2021-2022, le Conseil d'Administration réuni en date du 25/11/2020 tel que stipulé dans le PV enregistré à la Recette des finances cité Mahrajène le 4/01/2021 sous le n°21800009 quittance n°000162 a décidé de :

- Nommer Mr. Khalil Cherif comme Président du Conseil d'Administration de la société pour la durée de son mandat (2020-2021-2022) en tant qu'administrateur.

Le Conseil donne les pouvoirs les plus étendus au Président du Conseil d'Administration conformément aux dispositions de l'article 20 des statuts pour agir en toutes circonstances au nom de la société à l'égard des tiers et de toutes administrations publiques et privées. Il jouit en conséquence des pouvoirs les plus étendus conformément à l'article 20 des statuts pour la réalisation en nom de la société de tout projet présent et à venir.

- Nommer Mr. Tarak Cherif comme Directeur Général de la société pour la durée du mandat du Conseil d'Administration (2020-2021-2022).

Le Directeur Général a tout le pouvoir pour engager la société et signer tout document et actes, contracter tout emprunt au nom de la société, constituer toutes hypothèques sur les biens immeubles ou tout nantissement sur le fonds de commerce et en général faire tous ce qui est nécessaire pour la bonne marche de la société.

Le directeur Général jouit en conséquence des pouvoirs les plus étendus prévus à l'article 20 des statuts et en général lui reconduit ceux mentionnés à titre énonciatif et non limitatif par le premier Conseil d'Administration de la société réuni en date du 15 mars 1993 selon PV enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de société 1er bureau en date du 13 avril 1993 Vol 29 Série B Case 76.

Un exemplaire du PV du Conseil d'Administration, a été déposé à l'RNE le 6/01/2021 sous le n° 20211018.

2021400038SANB2

Nomination d'un nouvel administrateur et Directeur Général Adjoint

Nomination d'un nouvel administrateur

Société de Service du Gazoduc Transtunisien (SERGAZ)

S.A au capital de 99.000 Dinars

Siège social : Centre Urbain Nord 1080 - Tunis

Identifiant Unique : 0012205B

Suivant procès-verbal du Conseil d'Administration du 10 décembre 2020, enregistré à la recette des finances de Charguia - Tunis le 7 janvier 2021 sous le n°21800139, quittance n°M003473, il a été décidé de nommer :

- M. Marco Loprete en qualité d'Administrateur et Directeur Général Adjoint de la société, à compter du 1er janvier 2021, avec les pouvoirs qui lui sont conférés par le conseil d'administration et ce, en remplacement de M. Alberto Pedrazzini.

- M. Marco Flisi en qualité d'Administrateur de la société à compter du 1er janvier 2021 et ce, en remplacement de M. Dimitri Gazzotti.

Un exemplaire du procès-verbal susmentionné a été déposé au Registre National des Entreprises (RNE) sous le numéro 20211971 le 8 janvier 2021.

2021400041SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

ATI International

SARL au capital de : 85 000 DT

Lot n°20 zone industrielle M'Ghira II, 2082, Fouchana, Ben Arous - Tunisie

Identifiant unique : 1021038N

Suivant PV de l'A.G.E du 23 octobre 2020 enregistré à la recette des finances rue El Djazira, le 22 décembre 2020 sous le n°20703280, quittance n°M063250, dont un exemplaire a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises

le 25/12/2020 sous le n°2020123808, publié au B.O.R.N.E n°5 du 8/01/2021, il a été décidé (i) l'approbation des états financiers de l'exercice 2019, (ii) quitus aux gérants et (iii) la nomination de Mr Kais Chaabouni Expert-comptable, en qualité de commissaire aux comptes de la société pour un mandat de trois ans, soit les exercices 2020-2021 et 2022 qui s'achèvera avec l'approbation des états financiers de l'exercice 2022.

2021T00027SRLB2

Augmentation de capital

Société "FARYACHT - SARL"

Siège social : Zone Industrielle de Ksar Said - 2086 Douar Hicher

Identifiant unique : 1337337Y

CNSS : 584371/43

Aux termes des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire en date du 18 décembre 2020, enregistrée à la recette des finances de Douar Hicher le 18.12.2020, Quittance n°M043727, enregistrement n°20501841 et dont un exemplaire a été déposé au centre national du registre des entreprises le 31.12.2020, sous le n°2020126318, il ressort que :

- le capital social a été porté d'un million cinq cent mille dinars (1.500.000), à un million six cent mille Dinars (1.600.000), et ce par apport en numéraire de cent mille Dinars (100.000), et la création de 10.000 parts sociales de 10 Dinars chacune.

Comme conséquence, l'article 7 des statuts est modifié.

2021T00031SRLB2

Sté WIFAK TOURS SARL

Capital social : 100.000,000 DT

M.F : 1547190Q

Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire et de l'acte de cession du 7/11/2020 et de l'AGEO du 3/12/2020 enregistrés à la recette des finances Victor Hugo de Sousse le 25/12/2020 sous les n°5825700, 5825698 et 5396795 quittances n°M056535, M056533 et M054318 dont 2 exemplaires ont été déposés au Registre national des entreprises de Sousse sous les n°2020125382 et 2020125420 en date du 29/12/2020, il a été décidé de :

- Approbation et cession de la totalité des parts sociales de Mr Mohamed Grissa et Mr Hamza Grissa (300 parts pour chacun, total 600 parts) à Mr Rochdi Ben Hadj Hammouda. De ce fait l'article 7 des statuts de la société sera modifié comme suit : Mr Rochdi Ben Hadj Hammouda détient 600 parts et Mr Taoufik Amamou détient 400 Parts, Total : 1000 parts.

- Changement du siége social de la société à la résidence de Taoufik Amamou, Rue Montréal, El Mechref Skanes 5000 Monastir au lieu de la Rue Mongi Slim 4059 Sousse.

- Désignation du nouvel associé Mr Rochdi Ben Hadj Hammouda comme 2ème gérant.

2021S00027SRLB2

Nomination d'un nouveau Gérant

Changement d'activité et Changement adresse siège social de la société

"N C T"

S.A.R.L au capital de 2 000 DT

Siège social : Immeuble Le Palace B1-9 Centre Urbain Nord - 1082 - Tunis

Matricule fiscal : 1612080D/A/M/000

CNSS : 637183-87

En vertu du PV de l'assemblée générale extraordinaire du 5/11/2020, enregistrée à la recette des finances du Charguia à Tunis, le 27/11/2020 sous le n°20709061, Quittance n°M114654, et déposé au registre national des entreprises à Tunis, en seule exemplaire, le 3/12/2020 sous le n°2020115869, il a été décidé de :

- Nommer Mlle Eya Chraiti comme nouvelle gérante de la société pour une période d'un an renouvelable.

- Changement de l'activité principale de la société de plats cuisinés et semi-cuisinés et toute autre activité connexe au conseil informatique.

- Changement siège social de la société d'Immeuble Le Palace B1-9 Centre Urbain Nord - 1082 - Tunis à 43 Rue de l'énergie 8601 La Charguia 1 - 2035 - Tunis.

2021400043SRLB2

Sté Atlas Médical Tunisie

Au capital social : 400 000.000 Dinars

Siège social : 58 Rue des Jacinthes 2000 le Bardo

MF : 555119X/A/M/000

Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire enregistré à la recette des finances le Bardo le 30/10/2020, Quittance n°66666, Enregistrement n°20803147. Les associés décident l'augmentation du capital de 100 000.000 dinars à 400 000.000 dinars.

Suivant PV de l'assemblée générale ordinaire enregistré à la recette des finances le Bardo le 30/10/2020, Quittance n°66665, Enregistrement n°20803146. Les associés approuvent les Etats Financiers 2016, 2017, 2018 et 2019.

Qui a été déposé deux exemplaires au bureau central du registre national des entreprises au 30 décembre 2020, dossier n°2020125752.

2021400044SRLB2

Dissolution de SARL et nomination du liquidateur

SOCIETE HANAYA DE PILOTAGE DES PROJETS SARL

Capital social : 1000 dinars

Siège social : 106 rue Casablanca, cité Romana 2 - 1068 Rommana

Mat. Fiscal : 1132397B

Selon le PV de l'A.G.E tenue le 28/12/2020, et enregistré à la recette des finances du Bardo en date du 30/12/2020, sous le n°20804083 et dont une copie a été déposée au registre nationale des entreprises le 8/01/2021 sous le n°20212251, il a été décidé la dissolution de la société

et la nomination de Monsieur Ahmed Kallel en tant que liquidateur. Toute correspondance pourra être adressée au siège social dans les délais règlementaires.

2021400045SRLB2

Assemblée générale ordinaire

Société de Promotion Immobilière «LE CAPITOLE»

SARL au capital de 1 232 700 DT

MF : 539424K N M 000

RC : B119881996

Adresse : 6 Rue Jameleddine El Afghani 1002 Tunis

Suivant P.V de l'assemblée générale ordinaire tenue le 10/12/2020, et enregistré à la recette des finances Cité El Mahragène Tunis, le 5/01/2021, sous le n°21000030, les associés de la société de promotion immobilière "LE CAPITOLE" approuvent les états financiers de l'exercice 2019 et donnent au gérant une autorisation pour donner au profit de la société TELMAGH des garanties mobilières, immobilières et financières aux Banques et établissements financiers. Deux copies de ce document ont été déposées au registre national des entreprises sous n°20212449 le 11/01/2021.

2021400050SRLB2

Actualisation des statuts de la société

Société Immobilière Ben Hassine - SARL

Siège social : 73, bis avenue Habib Bourguiba Manouba - 2010

MF : M775970/A/P/M/000

En vertu des statuts mise à jour le 27/9/2013, enregistré à la recette des finances de Manouba, quittance n°M045381, enregistrement numéro 13802918, la société Immobilière Ben Hassine, SARL, sis à 73, bis avenue Habib Bourguiba Manouba - 2010- Matricule fiscal M775970/A/P/M/000, a mis à jours ces statuts.

2021400064SRLB2

Société «MPH»

SARL au capital de 25,000 dinars

Siège social : Av de la Liberté 1140 El Fahs

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 19/12/2019 enregistré à la recette des finances El Fahs le 20/12/2019 sous le n°19701779 quittance n°M041687 et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Zaghouen le 13/01/2020 les associés ont décidé :

- La dissolution anticipée de la société.

- La nomination de Mlle Sarra Villi, en qualité de liquidateur.

Deux copies ont été déposées au RNE sous le n°20202833.

2021400065SRLB2

Société Etablissement Bouras Frères

M. Fiscal : 876491A

02 Rue de Ghana 2015 Kram

Suivant l'assemblée générale extraordinaire du 18 décembre 2020 enregistré à la recette des finances Kram en date du 22/12/2020 sous le numéro 20706361 quittance n°94162 et enregistré à la RNE en date 11/01/2021 sous le numéro 20212701, il a été décidé de désigner monsieur Taher Bourassi gérant de la société pour une durée illimitée.

2021400066SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Donation d'un fonds de commerce

Suivant acte notarié, enregistré à la recette des finances de Nabeul le 6--01-2021 Quittance n°M000909, Siham Ouerghuemi titulaire de la CIN n°14803353, I.U : 1641738L, a fait donation du fonds de commerce avec toutes ses composantes matérielles et morales exploité pour vente fruit sec, Tabac et Alimentation Générale, sis à la rue Ladhikia Nabeul à sa mère Latifa Khazri, Titulaire de la CIN n°05402344.

Les oppositions seront reçues à la Rue Ladhikia Nabeul.

Cette annonce a été publiée aux journaux «le Quotidien» et Chourouk en date du 10/01/2021.

2021T00023FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté le 25-11-2020, enregistré à la recette des finances av. Taib Mhiri Nabeul le 3-12-2020, sous le n°20203830, Quittance n°M076804, Mme. Nawara Habchi titulaire de la CIN n°09837305, a vendu à Ilyes Ben Said titulaire de la CIN n°09982320, la totalité du fonds de commerce avec toutes ses composantes matérielles et morales exploité pour vente fruit sec, sis à la Rue Sidi Achour Nabeul.

Toute opposition sera faite dans un délai de 20 jours à partir de l'apparition de cet avis au JORT auprès de l'acheteur à l'adresse suivante : Rue Sidi Achour Nabeul.

Cette annonce a été publiée aux journaux le Quotidien et Chourouk en date du 10/01/2021.

2021T00024FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP du 28 décembre 2021 enregistré au Bardo le 4 janvier 2021 sous le n°04498170 quittance n°M000232 Mme Olfa Ben Ali Ben Taher Hilla demeurant au 07 rue Sadek Mkadem le Bardo Tunis a vendu à Mr Abdelkader Ben Ibrahim Ben Hassan Kramti demeurant au 02 rue Sidi Abdelsalem cité Trabelsi Sidi Hsin Tunis la totalité du fonds de commerce sis au 7 rue Omor Ben Khattab le Bardo Tunis consistant en un local exploité entant que vente vêtement en détail avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toutes opposition doit être signifié à l'étude de la vendeuse au 07 rue Sadek Mkadem le Bardo Tunis dans un délai de vingt jours à compter de la parution du présent avis au JORT.

Cet avis a été publié au quotidien "Essahafa" du 12/01/2021.

2021T00025FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon contrat de vente enregistré à la recette des finances Rue de la gare Tunis le 26/6/2019 sous le n°046675 reçu n°19204148 Mr Mohamed Amine Salem a vendu à Mr Habib Trabelsi CIN n°00800252, le fond de commerce sis à la rue 18 Janvier 1952 Tunis.

Les oppositions seront reçues entre les mains de Mr Trabelsi Habib Ben Rjab, dans les 21 jours qui suivent à partir de la parution au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Une copie de cette annonce a été publiée aux journaux le Quotidien et Achourouk le 12/01/2021.

2021T00029FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé rédigé par Me. M'Hiri Badreddine le 01/12/2020 et enregistré à la recette des finances de Bizerte le même jour, selon la quittance n°M069580 et l'enregistrement n°20205055, madame Bejaoui Mariem Ben Mohamed a cédé à sa contractante madame Bouzazi Amani tout le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels, exploité au point de vente n°29 sis au souk Slaheddine Bouchoucha à Bizerte, aménagé pour le commerce de poissons.

Toute opposition éventuelle devrait être formulée entre les mains de la venderesse, dans le délai légal à partir de la date de parution de la présente vente au JORT.

Cette vente a fait l'objet l'annonce au quotidien «Echourouk» du 11/12/2020, page 26.

2021T00033FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte sous seing privé édité le 01/10/2020 par l'avocate maître Meriam Dhif, son cabinet sis au 32 avenue de la Liberté Tunis, signé et légalisé à la Municipalité Soukra le 02/10/2020 sous le n°20008, enregistré à la recette des finances Manzeh 6 le 25/10/2020 sous le n°20205529 quittance n°M094486; Mr Khaled Ben Abdelmadjid Antour, a vendu à Mr Mohamed Ben Ali Mekni, la totalité du fonds de commerce situé à la Résidence Chahrazed n°01 au rez-de-chaussée cité Ennasr Ariana aménagé en tant que restaurant.

Les éventuelles oppositions seront acceptées, dans les vingt jours au plus tard suivant la publication de la cession du fonds de commerce au Journal Officiel de la République Tunisienne, au domicile élu de Mr Mohamed Ben Ali Makni, sis au n°01 au rez-de-chaussée de la Résidence Chahrazed, cité Ennasr Ariana.

Cette vente a été publiée dans deux journaux Array Alaam et le Temps le 14/01/2021.

2021T00034FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivent acte de donation du 9/12/2016, registre n°576, Mr Bouafif Mohamed C I N 05113654 résident à la rue 1er juin Kelibia fait donation à Mme Marzougui Hajer C I N 05421209 résidente à la rue 1er juin Kelibia la totalité d'un fonds de commerce de papeterie et librairie sis au 19 Rue 1er juin Kelibia.

Toute opposition doit être faite entre les mains du donataire à son siège élu bureau maître Ben Slimene Khamaies sis à l'Av Ali Belhouene Kélibia dans les vingt jours suivant l'insertion au Journal Officiel Tunisien.

Le présent avis a été publié au quotidien «Alchourouk» du 30/12/2020.

2021R00057FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances de Grombalia le 7/01/2021 sous le n° 21200062 (quittance n°M001658) Mme Hadded Soumaya titulaire de la carte d'identité n°05441202 demeurant à la rue Hédi Chaker Grombalia a vendu à Mr Nefzawi Naceur demeurant à Damous Grombalia titulaire de la carte d'identité n°09862386 la totalité du fonds de commerce due à l'exploitation du local sis à la rue 1er Mai Grombalia en tant que épicerie.

Les oppositions doivent être déposées à l'étude du rédacteur de cet acte maître Elkamel Neila sis à l'avenue Habib Bourguiba Grombalia dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis qui a été publié aussi au journal quotidien "Echourouk" le 12/1/2021.

2021R00060FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date 24/12/2020 enregistré à la recette des finances de Jendouba le 29/12/2020 sous n° d'enregistrement 20204011, quittance n°M074021 Madame Ouerhani Raja bent Mabrouk titulaire de la CIN n°07843750 a vendu à Monsieur Seddiki Ramzi Ben Mohamed Taieb titulaire de la CIN n°07826828. La totalité du fonds de commerce sis au rez-de-chaussée résidence el Ons rue Taher Haddad Jendouba avec tous ses éléments corporels et incorporels destiné à la vente de produits Alimentaires.

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur à l'adresse du local du fonds de commerce dans les délais légaux de 20 jours à partir de la date de la publication de cet acte au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié au journal "Echourouk" le 8/01/2021.

2021R00062FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Par acte de donation enregistré à Zaghouan n°M001424 par les notaires Najwa Amri et Maher Sbiha publié au journal Essabeh le 11 janvier 2021 Mr Nourdinne Elyahyaoui cin 10812697 cède à la société Yahyaoui et ses partenaires n°M1686696. La totalité du fonds de commerce désigné café restaurant à la rue de l'Indépendance Zaghouane toute opposition doit être faite entre les mains de Maître Najwa Amri à l'adresse au 11 rue de l'Indépendance Zaghoune.

Publié aux journaux Assabeh et le Temps le 11/01/2021.

2021R00069FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

En vertu du contrat de vente d'un fonds de commerce, enregistré à la recette des finances d'Hammam Sousse le 5 janvier 2021 sous numéro 21200034 (quittance n°723), Mme Fatiha Zaidi titulaire du passeport Algerien n°156691260 a vendu à Mr Mohamed Harfouch titulaire du C.I.N n°09339841 tout le fonds de commerce situé à Boulevard 14 Janvier 2011, route Touristique El Kantaoui Hammam - Sousse, ce fonds de commerce se représente en une pointe de Vente des alimentations générales et des cigarettes et des journaux «Drugstore».

Les oppositions probables doivent être formulées entre les mains du Maître Nader Daouas, dont son bureau est situé à Rue Victor Hugo n°64 Trocadéro Sousse.

Les oppositions seront acceptées dans les délais de vingt jours (20j) à partir de l'apparition de la présente annonce au JORT.

Cette annonce a été également publiée aux Journaux le Quotidien et Chourouk en date de 10/01/2021.

2021S00020FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte s.s.p, du 4 janvier 2021, enregistré à Sahline, le 6 janvier 2021; quittance n°M000455; enregistrement n°21200017, Mlle Linda Bent Abdelmajd Baccouche, titulaire de le CIN 06804061, MF : 1380410/L, non immatriculé au registre national des entreprises a vendu la totalité du fonds de commerce à savoir le magasin d'habillement et accessoires nommé (TENDANCE) sis au magasin A, avenue Farhat Hached, Sahline 5012, à Mr Kamel Ben Mohamed Salah Amamou, cin 04134987, avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toute opposition devra être formulée auprès de l'acheteur sis à la Rue Ali Belhouane, dans un délai maximum de 20 jours à partir de la parution du présent avis au J.O.R.T.

Dépassant ce délai, les oppositions ne seront plus recevables.

Un extrait du contrat de vente du fonds de commerce a été publié au journal «Al chourouk» du mardi 12 janvier 2021.

2021S00022FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon acte sous seing privé ayant pour date de légalisation de signature le 4/01/2021, enregistré à la recette des finances Trocadéro Sousse, le 5/01/2021 quittance n°M000239 enregistrement n°21200006, Mme Carole Harry Charles APPS ép Chaker Daoudi, titulaire de CIN n°08473803 et demeurant au 10 rue Louis Bray Hammam Sousse - Sousse a vendu à M. Youssef Ben Bechir Ben Ali Massoudi, titulaire de CIN n°06544043 et demeurant rue Yemen Hammam Sousse - Sousse, la totalité du fonds de commerce, Drugstore, avec l'ensemble de ses éléments corporels et incorporels exploité au 82 avenue Khalifa Karoui Cité Sahloul 3 Sousse.

Les oppositions doivent être déposées entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds pendant 20 jours de l'insertion de cet avis au JORT.

Cet avis a été publié au journal Echourouk du 9/01/2021.

2021S00024FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé en date du 3/11/2020 et enregistré à la recette des finances Victor Hugo Sousse le 11/11/2020 sous n°20202736 Quittance n°M049751, Mr Mohamed Bourawi Challa, CIN n°05572862, a vendu à la société FARHA HOME, MF : 1487471/M, la totalité du fonds de commerce situé à boulevard la Perle du Sahel Khezama à Sousse.

Les oppositions doivent être faites entre les mains du vendeur à son adresse sise à la rue 147 quartier essfaya Sousse dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication au JORT. Publier à Echourouk de 12/01/2021.

2021S00025FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé en date du 25/02/2018 et enregistré à la recette des finances Victor Hugo Sousse le 11/7/2019 sous n°19201842 Quittance n°M051638, complémenté par un acte de précision sous-seing privé en date du 10/9/2020 et enregistré à la recette des finances Victor Hugo Sousse le 6/01/2021 sous n°21900102 Quittance n°M001654, la société ABC TRADING, MF : 1351905/T a vendu à Mr Yassine Ben Hamda Dagrir CIN n°09322198, la totalité du fonds de commerce situé à boulevard la Perle du Sahel Khezama à Sousse.

Les oppositions doivent être faites entre les mains de l'acheteur à l'adresse située à 1 rue Imhafer 4011 Hammam Sousse - Sousse dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication au JORT. Publier à Echourouk du 12/01/2021.

2021S00026FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé en date du 7/1/2021 signature légalisée le 7/1/2021 enregistré à la recette des finances de Sahline en date du 8/1/2021 reçu n°M001169 Mr. Lamjed Ebn Younes a cédé à Mr. Mouhamed Khalifa la totalité du fonds de commerce destiné au commerce sis à la rue Etayeb Lemhiri Sahlin.

Les oppositions auront lieu dans les 20 jours qui suivent la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne entre les mains du maître Melyen Moez avocat sis à cité Trabelcia Monastir.

Cet avis a été publié au journal le Quotidien.

2021S00028FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte SSP enregistré à la recette des finances rue 3 Septembre 1934 Sousse le 5/01/2021 sous le n°21200021 quittance n°M000544 monsieur Habib Ben Mohamed Ben Abdallah Kridan titulaire de la CIN n°02938172 demeurant wed gnim Sousse a vendu le fonds de commerce sis à l'avenue Mohamed Karwi Bohsina Sousse à monsieur Sahbi Ben Abdallah Khelifi titulaire de la CIN n°05575021 domicilié au café Akari n 103 avenue Mohamed Karwi 4000 Sousse.

Les oppositions seront reçues dans un délai de 20 jours auprès de l'acheteur à son domicile.

Cet avis a été publié au journal la Presse du 13/1/2021.

2021S00029FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu du contrat du 16/01/2020 enregistré à la recette des finances Cité Ettadhamen sous le n°20204438, Mr Mongi Ben Salah Ben Ameur Somrani a vendu à Mme Lamia Ben Amor Ben Abdallah Mejri le fonds de commerce, Exploité pour toutes les activités commerciales situé au 105 Rue 87 Cité Ettadhamen. Les oppositions doivent parvenir auprès de Maître Samia Nawech au 09 Avenue de l'indépendance Ettadhamen Ariana dans 20 jours à partir de la parution du présent avis au JORT.

Le présent avis a été publié au journal Echourouk et le Quotidien le 7/01/2021.

2021400039FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de la Goulette le 5/01/2021 sous le n°1200049, quit.n°M000717, Mr Lotfi Werguemmi a cédé à la société Fleur d'ambre, SARL enregistrée au registre national des entreprises sous l'identifiant unique 1691662K, le fonds de commerce exploité pour tout commerce, sis à l'avenue Osmane el Bahri, Ain Zaghouan, Tunis et enregistré au registre nationale des entreprises sous le n°0959837Q.

Les oppositions seront faites auprès de la société Fleur d'ambre représentée par sa gérante Mme Zeineb Ben Hamida, à 11 ter rue du savoir, Ain Zaghouan, 2046 Sidi Daoued, dans le délai de 20 jours à partir de cette publication.

Cette annonce a été publiée au journal «Echoukouk» du 12/01/2020.

2021400040FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 11/9/2020 enregistré à la recette des finances du Lac le 16/12/2020 sous le n°20207735 quittance n°M082332, la Société LES PYRAMIDES DU LAC, S.A.R.L son U.I 0544225N représentée par Mr Mustapha Abderaouf a vendu à la société MEZGHENI RENT A CAR, S.A.R.L son U.I 1241382B représentée par Mr El Mezgeni Abderahmane : la totalité du fonds de commerce exploité dans le local situé à n°5 rez-de-chaussée immeuble TMI rue Lac Mazori les Berges du Lac Tunis, à usage de vente du matériel informatique et bureautique.

Les éventuelles oppositions doivent être entre les mains de l'acheteur au siège du fonds de commerce susmentionné dans les 20 jours suivant la publication de cet avis au JORT.

Cet avis a été publié au journal «Echourouk» le 25/12/2020.

2021400042FCCC2

Avis

En vertu d'un acte sous-seing privé en date du 25 novembre 2020 enregistré à la recette des finances de La Marsa le 18 décembre 2020 reçu n°118900 enregistrement n°200206955 Monsieur Othman Ben Mohamed Sebii CIN n°00463371 délivrée le 24/4/2014 demeurant à la Résidence PANORAMA Bloc A 1er étage les Jardins de Carthage Tunis a vendu la totalité du fonds de commerce «parapharmacie» exploité au n°14 rue Taieb Siala au rez-de-chaussée magasin n°5 la Marsa à la société ZITOUN PARA- PHARMACIE » S.A.R.L Identifiant unique 1692800F siège social 14 rue Taieb Siala magasin n°5 La Marsa 2076 Tunis. Les oppositions sur le prix de vente se font entre les mains de la société acquéreuse à son siège social ci-dessus désigné dans un délai de 20 jours à compter de la parution du présent avis est paru au journal La Presse du 9 janvier 2021.

2021400046FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances El Menzah 6 en date du 24/12/2020 sous le n°20207126, quittance n°M111021, la société Tric Trac Mexicana, immatriculée au registre national des entreprises sous le n°Y1358904, dont le siège social est sis à la Rue Mustapha Hjaiej Complexe Menezh Centre, Ariana, vends sous toutes les garanties de fait et de droit à Madame Aziza Bousetta, titulaire de la CIN n°00001857, délivrée le 10/11/2020, demeurant au 08 Rue 62616, Cité

Ettahrir Supérieur, Tunis, la totalité du fonds de commerce exploité en tant que Restaurant au sein du local commercial portant la dénomination «عنبر» sis au 01 Avenue Hédi Nouira Ennaser, Ariana, avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront acceptées dans le délai de 20 jours à partir de la parution de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne chez le rédacteur de l'acte Me Malek Lamloum, dont le cabinet est sis au 16 Rue Claude Bernard, Tunis 1002. Cet article a été publié au journal Le Quotidien du 13/01/2021.

2021400049FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé rédigé par maitre Soumaya Jwini, avocate à la cour d'appel, signé le 26/7/2019 et le 13-9-2019, enregistré à la recette des finances Fouchana le 9-11-2020, sous le numéro 054011 quittance, numéro 20203081, Madame Fatima Bent Amara Al-Mourabitouni, titulaire de la carte d'identité nationale numéro 06546847, datée à Tunis le 7/11/2003 et résidente au palais Al-Mourabitoun, Tataouine, Tunisie, a vendu à Mme Masaouda Bent Amara Mahdawi, épouse Taher Mahdawi, titulaire de la carte d'identité nationale, numéro 05774769, de nationalité Tunisienne. Un fonds de commerce exploité dans un local de 20 m sis à l'avenue de l'Indépendance, Fouchana consistant en fabrication et vente de pizza, crêpe et de snacks nommé "chez el khal", avec tous ses éléments corporels et incorporels dont le nom commercial, la clientèle et l'achalandage.

Les oppositions seront acceptées au bureau du maitre notaire Salha Tonekti, demeurant au 28 bis rue 4001, premier étage, cité ezouhour 3, Tunisie, et ce dans un délai de 20 jours à compter de l'insertion de la présente annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne.

2021400051FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

D'un acte ssp redigé par maître khaled Ammar enregistré à la recette des finances rue Habib Thameur Tunis du 7/01/2021 sous le n°M0001086 quittance n°21200051 Mr Amine Rekik CIN n°04794299, Sabeh Rekik CIN n°01214031, Imen Rekik CIN n°08333202 et Olfa Rekik CIN n°08715188 cèdent à Mr Aymen Zayani cin n°09086524 et Nesrine Ayari CIN n°07157422 la totalité du fonds de commerce (Tout commerce) avec ses éléments corporels et incorporels et sis au 13 Habib Thameur et 29 rue de salines.

Les éventuels oppositions seront recevables à l'étude de maître Habib Ounissi CIN n° 05713945 sis au 6 rue Salonique 1er étage bureau n°19 Tunis dans un délai de 20 jour à compter de l'insertion de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée à Echourouk et Le Quotidien du 10/1/2021.

2021400055FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat signé le 9/11/2020 et le 10/11/2020, enregistré à la recette des finances rue d'Autriche sous le n°20205075 le 15/11/2020 quittance 68711, Mme Sara Slaimi titulaire de la CIN 14350195 du 16/9/2015, a vendu le fonds de commercé relatif au local sis au 12 rue Om Benine mutuelle ville 1002 Tunis, à Mr Mohamed Azouzi titulaire de la CIN 07562434 du 14/3/2001.

Les oppositions doivent êtres présentée à l'acheteur dans l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT.

Cet article a été déposé au journal le quotidien du 13/01/2021.

2021400056FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé et légalisé en date du 25 décembre 2020, enregistré à la recette des finances Kalaât Andalous en date du 29 décembre 2020, Quittance M029397 numéro 20201691. La société MBA SUARL, au capital de 900.000DT, immatriculée au Registre National des Entreprises sous l'Identifiant unique numéro 14302160Q dont le siège social est sis chez Cabinet Salah Ben Youssef, Immeuble Permetal, 35, Avenue Hédi Karray Centre Urbain Nord 1082 Tunis, représentée par l'associé unique Monsieur Maher Ben Ammar a cédé à la Société MASTER RETAIL, SA au capital de 20.600.000DT, immatriculée au Registre National des Entreprises sous l'Identifiant Unique numéro 1412646H, dont le siège social est sis à l'Immeuble SOFIDE, à l'Angle de la Rue du Métal et de la Rue des Entrepreneurs, 2035, Tunis Carthage, représentée par son Directeur Général Monsieur Imed Cherif, la totalité du fonds de commerce à usage de vente d'Articles de Lingerie Féminine exploité actuellement sous l'enseigne WOMEN SECRET dans le local commercial B26 du centre commercial TUNIS CITY sis au Croisement de la Route GP8 et de la Route de Borj Touil, délégation Kalaât El Andalous, gouvernorat de l'Ariana, d'une superficie approximative de 94 m². La vente porte sur le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels y compris la clientèle et l'achalandage et le droit au bail. L'enseigne et le nom commercial ne sont pas compris dans la cession.

Les oppositions seront reçues entre les mains de la cessionnaire la société MASTER RETAIL SA dont le siège social est sis à l'Immeuble SOFIDE, à l'Angle de la Rue du Métal et de la Rue des Entrepreneurs, 2035, Tunis Carthage, et ce dans les vingt (20) jours de l'insertion de la présente publication au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié au journal Echourouk du 8 Janvier 2021.

2021400057FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Gérance libre

Suivant contrat S.S.P enregistré à la recette des finances Rue Aljazira le 5/1/2021 (quittance n° M000547 enregistrement n°21300015), Mr. Khemais Ben Ghorbel MF n° 383710B et CIN n°00261812, demeurant 14 rue de la commission à Tunis a loué en gérance libre à Mme Leila Ben Ghorbel CIN n°05155976 et MF n°1106941 E, demeurant 6 rue Aljazira à Tunis, le fonds de commerce sis 6 rue Aljazira et 3 et 5 rue Mahmoud Bourguiba à Tunis.

Le présent avis a été publié dans le journal Assahafa du 13/1/2021.

2021T00032FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé en date du 17/12/2020, enregistré à la recette des finances à Mateur le 18/12/2020, quittance n°M049257 et n° d'enregistrement 70302367 Monsieur Brahim Ben Mohamed Salah Bejaoui titulaire de la carte d'identité nationale n°05650508 en date du 19/11/2014 a loué à Madame Samia Bent Ali Tabarki titulaire de la carte d'identité nationale n°05658690 en date du 10/6/1998. Le fonds de commerce "Toute Activités Commercial" Avenue Mohamed Ali Mateur. Les objections doivent parvenir au locataire à son adresse sise à la 434 Cité El Omrane Mateur, dans un délai de 20 jours à partir de la date de parution au Journal Officiel. La même annonce est parue aux journaux Achourouk et le Quotidien.

2021400053FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant contrat de location, enregistré à la recette des finances de Mateur sous le n°21300012, quittance n°M000436. Mme Najoua Bent Hachmi Ben Saiid ; a loué à Mr Amir Ben Bechir Chatti la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels, sis à la rue Mohamed Ali Mateur 7030 pour le commerce de tous type de commerce.

Ce contrat est conçu pour un an renouvelable du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Ce contrat a été publié au Journal Officiel et parue aux journaux Achourouk et le Quotidien.

2021400054FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Gérance libre

En vertu d'un contrat de location du fonds de commerce - gérance libre en date du 23/10/2020 enregistré à la recette des finances de Bab Souika le 17/11/2020 sous le n°20302376 Quittance n°M057730, M. Anis Ben Mahfoud Ezzandi, titulaire de la CIN n°07015901 demeurant au 17 Rue El Hikma el médina el Jadida Ben Arous Tunis a concédé, en gérance libre, la location de la totalité du fonds de commerce exploité dans le local sis au 4 bis impasse Hannachi Tunis à la société RAMA DE CONFECTION TEXTILE ET HABILLEMENT, SUARL, MF 1695495F/A/M/000 dont le siège social est au 4bis impasse Hannachi Tunis et ce pour une durée de deux ans à partir du 20/10/2020 renouvelable.

Cet article a été publié au journal le Quotidien du 13 janvier 2021.

2021400060FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Assemblée générale de la résidence Barcelona

Syndic des Coopropriétaires de La Résidence BARCELONA

Rue de la Feuille d'Erable Berges du Lac 2

Suivant le PV de l'assemblée générale du 13/12/2020 enregistré à la recette des finances Berges du Lac 1 Tunis le 22/12/2020 sous le n°20807853 quittance n°M083129, il a été décidé ce qui suit :

L'élection du comité du syndic de la résidence Barcelona :

Ezzar Lotfi : Président du syndic

Mallek Aref : Trésorier du syndic

Feki Slim : Secrétaire général du syndic.

2021T00030APSF1

Constitution syndic résidence Ennasr

Cité Ennasr Mnihla

En vertu de l'audience électorale du 10 octobre 2020 enregistrée à la recette des finances cité Thadamen le 22 octobre 2020 n°20703677 reçu n°M073015 le syndic de la résidence Nasar cité Ennasr Mnihla a été formée comme suit :

Président : Ahmed Ayari.

Secrétaire général : Sadok Zitoun.

Secrétaire générale adjoint : Bouali Asma.

Trésorier : Mabrouk Gawar.

Trésorier adjoint : Mohamed Aziz Bouali.

Membres : Tawfik Sabki - Abdmonem Sgayer - Naima Kannou.

Autorisation de la municipalité Mnihla n°4628 du 5 novembre 2020.

2021T00035APSF1

Constitution d'un syndicat

Selon le procès-verbal de la séance de création du 19 juillet 2020 enregistré au bureau de recette des finances à Borj Louzir le 24 décembre 2020 sous le numéro 20703404, et numéro de quittance M057393, il a été décidé de former un syndicat du logement :

Dénomination : Syndique des propriétaires de la résidence «La Fontaine».

Siége social : Résidence «La Fontaine», Avenue el Bassatine, Chotrana 1, La Soukra 2036

Constitution :

Monsieur Nizar Saoudi : Président

Monsieur Jamel Eddine Ben Chihaoui : Secrétaire Général

Madame Maha Ghoulem : Trésorier Adjoint

Monsieur Rachid Hosni : Membre

Madame Inés Maatki Taktak : Membre.

2021R00059APSF1

Constitution d'un Groupement de développement agricole

Nom : Groupement de développement agricole Ennasr 1 unité 1.

Zone d'intervention : Oasis Ennasr.

Buts :

- Protection des ressources naturelles pour une meilleure exploitation et entretien

- Equipement de la zone d'intervention et orientation aux techniques agricoles appropriés afin d'augmenter la production, ainsi que l'évolution du système de pâturage et élevage.

- Aider les cadres intéressés pour évoluer la situation agricole.

- Echange d'expérience avec les autres organisations

- (G.D.A.O.N.G … etc.) à l'intérieur du pays et à l'étranger.

Résidence sociale : Ennasr

Adresse : Ennasr Rjim Maatoug 4210»

Décret de création du groupement :

Procès-verbal de l'assemblement général extraordinaire tenu le 5/5/2016.

Selon la loi n°43 de l'année le 10 mai 1999.

2021R00063APSF1

Constitution d'un Groupement de développement agricole

Nom : groupement de développement agricole Ennasr 1 unité 2

Zone d'intervention : Oasis Ennasr.

Buts :

- Protection des ressources naturelle pour une meilleure exploitation et entretien

- Equipement de la zone d'intervention et orientation aux techniques agricoles appropriés afin d'augmenter la production, ainsi que l'évolution du système de pâturage et élevage.

- Aider les cadres intéressés pour évoluer la situation agricole.

- Echange d'expérience avec les autres organisations

(G .D.A.O.N.G… etc.) à l'intérieur du pays et à l'étranger.

Résidence sociale : Ennasr

Adresse : Ennasr Rjim Maatoug 4210

Décret de création du groupement :

Procès-verbal de l'assemblement général extraordinaire tenu le 5/5/2016

Selon la loi n°43 de l'année le 10 mai 1999.

2021R00064APSF1

Constitution d'un Groupement de développement agricole

Nom : Groupement de développement agricole Ennasr 1 unité 3

Zone d'intervention : Oasis Ennasr.

Buts :

- Protection des ressources naturelles pour une meilleure exploitation et entretien

- Equipement de la zone d'intervention et orientation aux techniques agricoles appropriés afin d'augmenter la production, ainsi que l'évolution du système de pâturage et élevage.

- Aider les cadres intéressés pour évoluer la situation agricole.

- Echange d'expérience avec les autres organisations

- (G.D.A.O.N.G... etc.) à l'intérieur du pays et à l'étranger.

Résidence sociale : Ennasr

Adresse : Ennasr Rjim Maatoug 4210

Décret de création du groupement :

Procès-verbal de l'assemblement général extraordinaire tenu le 5/5/2016

Selon la loi n°43 de l'année le 10 mai 1999.

2021R00065APSF1

Constitution d'un Groupement de développement agricole

Nom : Groupement de développement agricole Ennasr 1 unité 4.

Zone d'intervention : Oasis Ennasr.

Buts :

- Protection des ressources naturelles pour une meilleure exploitation et entretien

- Equipement de la zone d'intervention et orientation aux techniques agricoles appropriés afin d'augmenter la production, ainsi que l'évolution du système de pâturage et élevage.

- Aider les cadres intéressés pour évoluer la situation agricole.

- Echange d'expérience avec les autres organisations

- (G.D.A.O.N.G ... etc.) à l'intérieur du pays et à l'étranger.

Résidence social : Ennasr

Adresse : Ennasr Rjim Maatoug 4210

Décret de création du groupement :

Procès-verbal de l'assemblement général extraordinaire tenu le 5/5/2016

Selon la loi n°43 de l'année le 10 mai 1999.

2021R00066APSF1

Homologation de résolutions

Election d'un bureau Syndicale des copropriétaires de l'Immeuble "Myriam"

Matricule fiscal : 16.49046 YPN 000

En vertu d'un procès de l'assemblée générale réunie en date du 16 novembre 2020, enregistré à la recette des finances de Sfax le 20 novembre 2020, sous le n°20803512, quittance M080163, le syndic des copropriétaires de l'immeuble "Myriam" sis à la route de Tunis Km 1,5 Sfax ont décidé ce qui suit :

1- Election d'un nouveau bureau composé de :

- Mr Jamel Hadj Taieb (président), Mr Jamel Hadj Taieb (trésorier),

- Mme Leila Ben Rhouma (Membre), et Mme Fatma Kchaou (Membre).

2- Approbation des rapports financiers et de gestion pour l'année 2019-2020

3- Fixation de la contribution mensuelle des propriétaires à partir du 01/12/2020

4- Fixation de la contribution exceptionnelle au profit du bureau syndical.

2021X00028APSF2

P.V de répartition des fonctions

entre les membres élus du bureau syndical

Syndic des copropriétaires de la Résidence Imen 1 - La Soukra

Suite à l'assemblée générale, les membres du bureau syndical élus en date du 18 octobre 2020 seront répartis selon les fonctions suivantes :

1- Mr Gouesmi Nader : Président

2- Mr Med Fadhel Ben Sidrine : Vice-président

3- Mr Trigui Mourad : Trésorier

4- Mme Najwa Khayati : Secrétaire général

5- Mr Mourad Ben Naceur : Membre

6- Mr Farouk Kchouk : Membre

7- Mr Samir Chatti : Membre.

Mr Chiheb Malek a été chargé par le bureau d'assurer le recouvrement des cotisations et le suivi et le contrôle des travaux d'entretien en contre partie il perçoit un salaire convenu.

2021400052APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente d'un fonds de commerce

(Article 245 du code de commerce)

Maître Kefi Noureddine Huissier de justice

Av. Farhat H. N°01 Siliana

Tél : 78 872 895

Fax : 78 873 370

M.F : 125467/Y

Créancier poursuivant : Sté Medika-Kairouan Avenue de l'Environnement Route Weslatia - 31129 Kairouan Identifiant unique 0022440R

Débiteur poursuivi : Faouezi Boubakri, Pharmacien, rue de la Liberté Sidi Bourouiss, CIN n°04452445, Identifiant unique 404198A.

Titre exécutoire : la version exécutive n°16748 du jugement commercial n°266 rendu par le tribunal de première instance Siliana le 16/10/2018.

Fonds de commerce à vendre : le fonds de commerce en exercice exploité à vendre des médicaments en détail (Pharmacie). Immatriculé au registre de commerce sous le n°A18451997 : Sise à la Rue de la Liberté Sidi Bourouiss avec tous les éléments corporels et incorporels indivis tels que énoncés à l'article 189 du code de commerce à savoir (les biens mobiliers affectés à l'exercice, la clientèle, l'achalandage, le nom commercial, l'enseigne, et le droit au bail).

Date et lieu des enchères : Le 3.02.2021 à partir de 10h à l'adresse du fonds de commerce en question sus cité.

Mise à prix : elle est fixée à (225.100.000DT) pour la totalité des éléments corporels et incorporels dudit fonds de commerce.

Officier commis et dépositaire du cahier des charges : Maître Kefi Noureddine Huissier de justice Av Farhat Hached n°01 Siliana ; (Tél : 78.872.895).

Consultation du cahier des charges et visite de lieux : La consultation du cahier des charges est possible auprès de l'officier commis à son étude désigné (domicile élu).

Les visites des lieus se font tous les jours pendant les heures d'ouverture.

2021R00056VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maître Zied Mamlouk

Avocat

48 Avenue Habib Bourguiba, Radés

Il sera procédé le mardi 9 février 2021, à 9h et suivante devant la chambre des criées au tribunal de première instance de Manouba à la vente suivante :

Poursuivant : Société Tunisienne de Recouvrement des Créances (STRC) société anonyme en la personne de son représentant légal, ayant son siège social au 52 Avenue Habib Bourguiba Tunis, inscrite au registre de commerce sous le n°196131999.

Poursuivi : Youssef Ben Hfaidh Ben Mahmoud, commerçant, immatriculé au registre de commerce de Tunis sous le n°A174151996 ayant son domicile au 25 avenue Boulkine 2000 Bardo, Tunis.

Immeuble à vendre : La totalité du terrain nu dénommé «Villa Zohra» objet du titre foncier n°10603 Ariana d'une superficie de 675 m² situé à la rue Ettanaghom La Manouba.

Prix d'ouverture : Deux cent quatre vingt et un milles quatre vingt dix sept dinars 450 millimes (281.097.450 D) pour la totalité de l'immeuble. Frais et honoraires en sus.

Possibilité de visiter l'immeuble selon l'horaire administratif.

Pour de plus amples renseignements contacter le dit tribunal ou l'étude de l'avocat Maître Zied Mamlouk, demeurant au 48 Avenue Habib Bourguiba, Radés, n° téléphone : 97 656 688 / 22 962 304.

2021R00058VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maître Merghmi Antar

Avocat

11 Rue Sakiat Sidi Youssef Jendouba

Tél : 97.921.612

Parties poursuivantes : Mounir Ben Amara Yakoubi titulaire de la C.I.N. n°03741696 délivrée le 4/2/2016 et Sonia Bent Amor Yakoubi titulaire de la C.I.N n°03798293 demeurant à la Rue Chadly El Gtari cité Enaser Ettadhamen Ariana.

Partie saisie : Hana Bent Slim Ben Ali Ben Rhaiem Zaghdoudi titulaire de la C.I.N n°0711419 délivrée le 19/11/2012, demeurant à 24 Rue Taib Mhiri Jendouba.

Avocat poursuivant : Maître Merghmi Antar Avocat près la cour de cassation demeurant au 11, Rue Sakiat Sidi Youssef Jendouba.

L'immeuble saisie : La totalité des parts indivisibles de l'immeuble revenant à Hana Bent Slim Zaghdoudi objet du titre foncier n°11901 Jendouba sis à Cité El Ons Jendouba la superficie globale du terrain est de 180 m². Les parts saisies sont de 90 m² revenant à la partie saisie de la totalité de 180m². L'immeuble contient une maison.

Mise à prix : La mise à prix est fixée à 99 000 dt.

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le mardi 16/02/2021, à 9 h devant l'audience des saisies immobilières du tribunal de première instance de Jendouba.

La participation aux enchères ne peut se faire que par le biais d'un avocat et sur consignation du tiers du montant total de la mise à prix et pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

La visite de l'immeuble peut se faire durant toute la semaine où se trouve l'immeuble et pour de plus amples des renseignements contactez l'avocat poursuivant ou le tribunal de P.I de Jendouba.

2021400047VEPA1

Vente aux enchères publiques

Le saisissant : Les héritiers de feu Ali Ben Hassen Ben Abdallah Belkassem et sont Jomaa Belkassem-Bahria Belkassem, Monia Belkassem, Fatma Belkassem et Saida Belkassem en leur qualité de créanciers élisant domicile pour les besoins de la présente cause chez Maître Olfa Chtioui Avocate prés la cour de cassation n°51 Rue de Palestine - Tunis.

Partie saisie : Mahbouba Bent Mohamed Ben Ahmed Nefzi C.I.N 01768908 demeurant au n°15 Rue Sidi Amor - Kram Ouest - Tunis.

Avocat poursuivant : Maître Olfa Chtioui Avocate prés la cour de cassation, n°51 Rue de Palestine - Tunis.

L'immeuble saisi : La totalité des parts indivises totalisant 1375 m² de l'immeuble sis au n°15 Rue Sidi Amor - Kram Ouest - Tunis, objet de titre foncier n°73582 Tunis ; consistant en deux studios.

Mise à prix : La valeur de la totalité des parts indivises saisies est estimé à quatre vingt treize mille deux cent huit dinars et 568 millimes (93.208,568 d) frais en sus le tout est établi selon rapport de l'expert Mr Ben Mahmoud Oussama.

Date et lieu de l'enchère : le mardi 16/02/2021 devant la chambre des criées du Tribunal de première Instance de Tunis à partir de 9 h.

Visite de l'Immeuble objet de l'adjudication : La visite s'effectuera tous les jours sur les lieux mêmes.

Observations : La participation aux enchères n'est possible qu'après consignation du 1/3 du montant de la mise à prix et par l'intermédiaire d'un Avocat ou sur présentation d'un chèque certifié ou d'un cautionnement bancaire.

Les étrangers doivent se munir de l'autorisation de gouverneur de Tunis pour participer à l'adjudication.

2021400048VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Ben Arbia Asma

Avocate à la cour de cassation

Complexe Ezzaytouna 96 Av. de la Liberté

Bureau B1-1 1002 le Belvédère Tunis

Tel / Fax : 71 780 721

MF : 000/A/P/767103Q

Créancier poursuivant : B.F.P.M.E, S.A, inscrite au R.C à Tunis sous le n°B2410202005, Représentée par son P.D.G sise à Tunis 34 rue Hadi Karray centre Urbain Nord El Menzah IV.

Débiteur : Société de recyclage et valorisation «SOREVAL» S.A RC : B2450212007 dont le siège social est à l'espace Tunis Bloc1 5ème bureau Montplaisir, le Belvédère Tunis

L'avocat poursuivant : Maître Ben Arbia Asma, Avocate à la cour de cassation

L'immeuble mis en vente : la totalité des parts indivises soit 3707/95761 de la proprieté objet du titre foncier n°15627 Béja sise à Z.I Goubellat, Béja

Prix de la vente : 571.370.000 DT outre les dépenses de poursuites qui seront fixées par le tribunal le jour de l'audience.

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le jeudi 4/2/2021 à partir de 9H du matin devant la chambre des enchères publiques du tribunal de 1ère instance de Béja.

La visite de l'immeuble est possible tous les jours aux horaires du travail.

2021400058VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Ben Arbia Asma

Avocate à la cour de cassation

Complexe Ezzaytouna 96 Av. de la Liberté

Bureau B1-1 1002 le Belvédère Tunis

Tel / Fax : 71 780 721

MF : 000/A/P/767103Q

Créancier poursuivant : B.F.P.M.E, S.A, inscrite au R.C à Tunis sous le n°B2410202005, Représentée par son P.D.G sise à Tunis 34 rue Hadi Karray centre Urbain Nord El Menzah IV.

Débiteur : Monsieur Nourddine Ben Ali Ben Salem Mechi, demeurant à la première école meknassi, gouvernorat de Sidi Bouzid, en qualité de caution solidaire et hypothécaire de l'Emprunteur Société «H M» S.R.L, RC : B1863112008 dont le siège social est à la Route de Sfax Km 6, Meknassi, Gouvernorat de sidi Bouzid.

L'avocat poursuivant : Maître Ben Arbia Asma, Avocate à la cour de cassation.

L'immeuble mis en vente : la totalité de la propriété objet du titre foncier n°12346 Sidi Bouzid sise à Meknassy Gouvernorat Sidi Bouzid.

Prix de la vente : 746 300.000 DT outre les dépenses de poursuites qui seront fixées par le tribunal le jour de l'audience.

Date et lieu de la vente : la vente aura lieu le mardi 16/02/2021 à partir de 9H du matin devant la chambre des enchères publiques du tribunal de 1ère instance de Sidi Bouzid.

La visite de l'immeuble est possible tous les jours aux horaires du travail.

2021400059VEPA1

Avis aux créanciers

Avis de distribution

Suite à la décision n°144 du juge commissaire du tribunal de 1ère instance de Sfax 2 ordonnant l'ouverture de la procédure de distribution des deniers provenant de la vente sur saisie des biens du débiteur Mohammed Eleuch, déposés à la caisse des dépôts et consignations le 6/02/2020 quittance n°M005657.

Suite à la demande de distribution des deniers présentée au greffe du tribunal de 1ère instance de Sfax2 par Maître Atitallah Adel Avocat pour le compte de Banque Internationale Arabe de Tunisie.

Tous créanciers qui entend participer à la distribution des deniers doit, en application de l'article 468 CPCC, dans les trente jours de la publication au Journal Officiel de l'insertion ou de la réception de la lettre recommandée, à peine de forclusion, produire ses titres de créance au greffe du tribunal, avec une demande de collocation faite sous la constitution d'un avocat en l'étude duquel domicile est élu de droit pour le produisant.

Cette demande énoncera les causes de préférence de la créance s'il y a lieu.

2021X00021VEPA2

Ouverture des procédures de distribution des deniers

Au tribunal de première instance de Sfax dans l'affaire n°626

Le 4/01/2021 le juge-commissaire chargé de la distribution des deniers au tribunal de première instance de Sfax a rendu sa décision dans l'affaire n°626 d'ouverture des procédures de distributions des deniers consignés à la caisse des dépôts et consignations sous le numéro M011073 le 4/3/2020 d'un montant de 3.042.960 dinars en vertu de l'ordonnance sur requête de deniers déposée par Maître Ahmed Hchicha agissant pour le compte de son client Samia Ifaa et les autres clients contre le débiteur Sté beach couture tunisie et le reste des créanciers dénoncés dans la réquisition de consignation des deniers.

Ainsi conformément aux dispositions de l'article 468 CPCC "Dans les trente jours de la publication au Journal Officiel de l'insertion ou de la réception de la lettre recommandée, tout créancier qui entend participer à la distribution des deniers doit, à peine de forclusion, produire ses titres de créance au greffe du tribunal, avec une demande de collocation faite sous la constitution d'un avocat en l'étude duquel domicile est élu de droit pour le produisant. Cette demande énoncera les causes de préférence de la créance, s'il y a lieu.

Les dispositions du présent article doivent, à peine de nullité, être rappelées dans les avis, insertion et sommation prévus aux deux articles précédents.

Cet avis est inséré en application des articles 466 et 467 du CPCC.

2021X00027VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle année 2019

Laboratoires PHARMACARE

Société anonyme

Au capital de 2 490 000 Dinars

Siège social : Route de Mahdia km 29 El Amra Sfax

Identifiant unique : 1127506D

Matricule Fiscal : 1127506 D

Messieurs les actionnaires et monsieur le commissaire aux comptes de la Société PHARMACARE société anonyme au capital de 2 490 000 Dinars, ayant son siège social à la Route de Mahdia km 29 El Amra Sfax, sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire annuelle relative à l'exercice 2019 qui se tiendra le vendredi 12 février 2021 à 10 Heures du matin à l'hôtel Movînpick Sfax sis à la rue de Ribat Bab Bhar Sfax à l'effet de statuer sur

l'ordre du jour suivant :

1. Approbation de la tenue tardive de l'assemblée générale annuelle ordinaire relative à l'exercice 2019.

2. Lecture du rapport de gestion établi par le conseil d'administration relatif à l'exercice 2019.

3. Examen des états financiers relatifs à l'exercice 2019.

4. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019.

5. Approbation du rapport de gestion établi par le conseil d'administration relatif à l'exercice 2019.

6. Approbation des conventions réglementées prévues par l'article 200 et suivant du code des sociétés commerciales et des autres conventions conclues avec les parties liées.

7. Approbation des états financiers de l'exercice 2019.

8. Affectation des résultats de l'exercice 2019.

9. Fixation du montant des jetons de présence aux membres du Conseil d'Administration pour l'exercice 2019.

10. Quitus, aux membres du conseil d'administration et au Président Directeur Général.

11. Questions diverses.

12. Pouvoirs pour formalités.

Nous mettons à votre disposition au siège social de la société, le rapport de gestion établi par le conseil d'administration, les états financiers de l'exercice clos le 31/12/2019, l'état des cautionnements avals et garanties données par la société et des sûretés consenties par elle, le texte du projet des résolutions proposées à l'assemblée générale, les rapports du commissaire aux comptes ainsi que la liste des actionnaires.

L'admission d'un actionnaire à l'assemblée générale sera sur simple présentation d'une pièce d'identité, l'admission d'un mandataire sera à la vue d'une procuration spéciale.

2021X00024SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société GRIN PARA-PHA

Société anonyme

I.U : 580237X

Siège social : Route Agareb Km 12 - Z.I Essgar Sfax

Tous les actionnaires de la Société GRIN PARA-PHA sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 11/02/2021 à 10 H à l'hôtel Borj Eddiafa à la Route Sokkra Km 5 Sfax, et ce selon l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019;

2- Lecture et approbation du rapport de gestion du conseil d'administration relatif à l'exercice 2019;

3- Approbation des conventions règlementées ;

4- Approbation du bilan et états financiers de l'exercice 2019;

5- Contrôle de la gestion et quitus aux membres du conseil d'administration;

6- Affectation des résultats;

7- Approbation des jetons de présence des membres du conseil d'administration;

8- Approbation de la prime accordée au PDG par le conseil d'administration.

2021X00025SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE GRIN PARA-PHA

Société anonyme

I.U : 580237X

Siège social : Route Agareb Km 12 - Z.I Essgar Sfax

Tous les actionnaires de la Société GRIN PARA-PHA sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 11/02/2021 à 13 H à l'hôtel Borj Eddiafa Route Sokkra Km 5 Sfax, et ce selon l'ordre du jour suivant :

1- Approbation de la continuation de l'activité de la Société conformément aux dispositions de l'article 388 du C.S.C.

2- Approbation de la réévaluation de l'actif de la Société ;

3- L'approbation du changement de l'activité en une Société totalement exportatrice et la modification corrélative des statuts.

4- La modification des statuts de la Société en application de la loi n°47-2019 du 29 mai 2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement.

2021X00026SANB3

Convocation à une assemblée générale extraordinaire

SOCIETE EXPANSION INVESTISSEMENT ET SERVICES EXIS

Société anonyme

Au capital de 25 000 000.000 Dinars

Siège social : 72 Bis Rue des Minéraux Z.I La Charguia 1 - 2035 Tunis

Identifiant unique : 0710655M

Sur décision du conseil tenu le 7 Janvier 2021, Messieurs les actionnaires de la Société Expansion Investissement et Services - EXIS sont invités à se réunir en assemblée générale extraordinaire qui aura lieu au 72 Bis Rue des Minéraux Z.I La Charguia I - 2035 Tunis, le mardi 9 février 2021 à onze heures à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Augmentation en numéraire du capital social.

- Modification de l'article 6 des statuts.

2021400036SANB3

Convocation à l'assemblée générale

Manufacture DELLA'ADDA TUNISIE «MAT»

S.A en liquidation

Identifiant Unique : 0447073X

Messieurs les actionnaires de la société Manufacture DELLA 'ADDA TUNISIE «MAT» SA en liquidation

sont convoqués à l'assemblée générale qui sera tenue le 8 février 2021 à 10 heures du matin au 2 Bis, Rue du Réservoir 1008 Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Ratification de la tenue tardive de l'assemblée générale.

2- Lecture des rapports d'activité au titre des exercices 2011 jusqu'au 2020.

3- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes au titre des exercices clos le 31/12/2011 jusqu'au 31/12/2020.

4- Approbation s'il y a lieu des états financiers de la société clos le 31/12/2011 jusqu'au 31/12/2020.

5- Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre des exercices 2011 et 2012

6- Quitus au liquidateur pour sa gestion au titre des exercices 2013 à 2020.

7- Affectation des résultats des exercices 2011 à 2020.

8- Prorogation s'il y a lieu de la durée de la liquidation.

9- Pouvoirs pour les formalités.

2021400037SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société du Sud d'Exploitation de produits de mer (SOPEM SUD)

S.A au capital de 1700.000 dinars

Siège social : Route Rass Jdir - klm 3 - Bengerdenne

M.F : 0603810 F/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la Société du Sud D'exploitation de produits de mer (SOPEM SUD) sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire 20/02/2021 à 9h du matin au siège à Bengerdenne à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation sur retard de la date de l'assemblée générale 2019

2- Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes sur exercice 2019

3- Approbation des états financiers et rapport de gestion au titre de l'année 2019

4- Approbation des conventions dans le cadre de l'article 200 du csc

5- Affectation des résultats d'exercice 2019

6- Questions diverses.

2021400062SANB3

Convocation à la réunion de l'assemblée générale ordinaire

FIDAL TUNISIE

Société anonyme

Capital social : 100.000 dinars

Siège social : 7, Rue de Mauritanie - 1002 Tunis Belvédère

I.U : 912381/B

Les actionnaires de la société FIDAL TUNISIE, dont le siège social est sis 7, Rue de Mauritanie ,1002 Tunis Belvédère, sont convoqués à la Réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 8 février 2021 à 15h en présentiel au siège social et par voie téléphonique, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des mode et délai de convocation de l'assemblée générale ordinaire

- Entériner le retard dans la tenue de l'assemblée générale statuant sur l'exercice clos au 31 décembre 2019

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice clos au 31 décembre 2019

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice clos au 31 décembre 2019

- Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2019

- Quitus aux Administrateurs

- Affectation des résultats de l'exercice clos au 31 décembre 2019

- Approbation des conventions prévues par l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales

- Renouvellement du mandat des administrateurs

- Questions diverses.

2021400063SANB3

DIVERS

Avis au public

Avis

Suivant certificat de perte n°5 délivré le 7/01/2021 par le poste de police cité Romena, Mr Bassem Ben Ibrahim Ben Ali Barrak titulaire de la CIN n°08313227 déclare avoir perdu le titre de propriété n°07/43432 du titre foncier 28882 Bizerte «El Amal».

2021T00028DIVD2

Avis

Mr Wannassi Mourad ayant CIN n°05967861 délivrée le 02/5/2000 annonce la perte de son acte de propriété du titre foncier n°34193 Sidi Bouzid une attestation de perte a été délivrée par la garde nationale de Ben Aoun sous n°3207 du 24/8/2020.

2021X00023DIVD2

Rectificatifs

Ajout

Suite à l'annonce 2021S00009FCCC3 parue au JORT n°3 en date du 8/01/2021 page 50.

Ajout : et cela pour Mme Sabrine Mansour, CIN n°09270899.

Le reste inchangé.

2021S00021RECZ9

L'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne En Ligne



le site web de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne est entré en ligne le 22 Janvier 2009 sous l'adresse suivante :

www.iort.gov.tn

Le site web fonctionne en trois langues arabe, anglaise et française et permet à l'utilisateur de consulter en temps réel :

- **le Journal Officiel des lois, décrets et arrêtés depuis l'année 1956,**
- **le Journal Officiel des annonces légales ,réglementaires et judiciaires,**
- **le Journal Officiel du Tribunal Immobilier,**
- **les Codes juridiques**

Le site web permet à son utilisateur sur sa demande de bénéficier de la prestation « insertion des annonces légales et réglementaires » sur CD à travers des modèles préétablis figurant dans le site.

